

Refonder l'état Au Gabon. Contributions au débat,
par Kamel Nait-Zerrad sous la direction de
Dominique Etoughe et Benjamin Ngadi. Paris:
Harmattan, 2003. 152 p.

*Jean-Hilaire Otembe-Nguema**

La re-fondation en débat: des imaginaires de l'État colonial et post-colonial à une redéfinition de l'État. L'ouvrage de 151 pages que viennent de publier, aux Éditions L'Harmattan, huit jeunes universitaires gabonais, est un ensemble d'actes de la table ronde sur le projet de refondation de l'État au Gabon.

Refonder l'Etat au Gabon. Contributions au débat. Tel est le titre de l'ouvrage que viennent de publier huit jeunes universitaires. Sous la direction de Dominique Etoughe et Benjamin Ngadi. Ce livre relance avec un vif intérêt le débat sur la refondation de l'Etat dans notre pays. Et par conséquent, il rend complexe l'exercice journalistique du compte-rendu de lecture auquel nous sommes assujettis. Tant ces Contributions obligent à se ressaisir du débat. En effet, les huit réflexions que nous propose Refonder l'Etat au Gabon et la masse critique disponible sur la question, du moins, imposent sinon autorisent une pause critique, afin d'en réfléchir les contributions ou d'en redéployer l'intérêt.

La refondation de l'Etat, question au départ bien idéologique au Gabon, a suscité et suscite toujours diverses réflexions. Lesquelles, en dernière analyse,

* Libreville, Gabon.

nous instruisent de la vitalité de son intérêt politique et universitaire. L'ouvrage dirigé par Dominique Etoughe et Benjamin Ngadi fixe, fort ostensiblement, les grands points focaux de ce débat au Gabon. En somme, ses contributions peuvent être circonscrites, généralement, autour de trois centres d'intérêt. D'abord celui qui a trait à la constitution historique de l'Etat gabonais et ses traditions politiques, depuis la "loi cadre" de 1956 à nos jours. Ensuite, les analyses constitutionnalistes et juridiques qui fixent les fondements de l'Etat et ses pratiques. Enfin les réflexions autour du culturel et de l'économique qui, elles, tentent de comprendre le dysfonctionnement démocratique gabonais à partir du tissu culturel et économique. Grosso modo, ces trois pôles sont aussi ceux autour desquels oscillent les autres idées sur la refondation de l'Etat au Gabon.

Les contributions rangées dans le premier centre d'intérêt montrent que, pour comprendre l'évolution de l'Etat au Gabon, il faut d'abord se saisir de l'histoire du pays, à la veille, pendant et après les indépendances africaines, non seulement à travers les acteurs historiques de l'indépendance gabonaise, mais aussi, et sans doute surtout, à travers leurs comportements et les coutumes politiques qu'ils ont inaugurés. L'analyse constitutionnaliste est davantage juriste, dans la mesure où elle nous retrace les manipulations de la constitution de la République dans le but d'expliquer le fonctionnement actuel de l'Etat gabonais. En outre, c'est dans ce champ de réflexions que nous pouvons ranger les contributions sur la pratique de la loi et de la jurisprudence de facto constituée. L'édification de la Nation sur la base d'idéaux non universels, mais conjoncturels comme l'ethnie, le clan, la famille (dans les deux sens), le culte personnel, etc., d'une part, et d'autre part, la main basse sur l'économie gabonaise par moins de 0,50% de la population globale du pays, fondent l'axe de réflexions du troisième et dernier centre d'intérêt des analyses portant sur la refondation de l'Etat au Gabon.

Il s'en suit que, dans le livre dirigé par Dominique Etoughe et Benjamin Ngadi, l'intention manifeste est d'avérer que le dysfonctionnement actuel de l'Etat a des racines historiques, constitutionnelles, juridiques, politiques, économiques et culturelles. De sorte que re-fonder l'Etat au Gabon s'apparenterait à éradiquer les sources de dysfonctionnements pendantes. Ici, émerge notre propre réflexion. Elle commence par une réappropriation linguistique de la notion débattue : la refondation.

Refonder, c'est en somme donner un autre fondement, une re-fondation. Ce qui impliquerait un retour sur soi, un pli nécessaire à la re-construction de l'existant. Voire à sa rature. Dans le but de créer de nouvelles dynamiques ou synergies.

Si l'on suit Achille Mbembe dans son étude sur la post-colonie, on dira que l'Etat gabonais, ainsi qu'un grand nombre d'Etats africains, a les caractéristiques d'un Etat post-colonial. Le re-fonder suppose alors en saisissant la fonction, l'imaginaire. C'est que Refonder l'Etat au Gabon, comme nous le disent avec insistance toutes les contributions au débat sur la refondation, devrait tenir compte de la part de l'histoire dans le surgissement de l'Etat en Afrique. Mais de quelle histoire ?

L'Etat semble naître, au Gabon, dans les années soixante. Mais cette perception de la naissance de l'Etat post-colonial, n'est pas complète. Car, comme le suggère Guy Rossantaga Rignault, les racines de l'Etat en Afrique sont coloniales. Mais le concept, lui-même, apparaît au XIX^{ème} siècle, en Europe. Dans l'intelligence de ses concepteurs (Hegel, Kant, Weber, etc.), l'Etat est pensé comme un système, une superstructure devant conduire à la régulation sociale, à proposer une adhésion au projet de vivre ensemble autour d'un certain nombre de principes rationnellement admis et partagés. En Europe, l'émergence de l'Etat correspond avec une longue tradition historique de la conquête populaire des droits privés ou individuels. Ainsi, l'établissement de l'Etat y apparaît comme le terminus ad quem d'une conscience populaire, intellectuelle et bourgeoise transformée par l'idéal de justice et l'équilibre des pouvoirs. Aussi y a-t-il derrière cette conscience le Siècle des Lumières et sa Bethléem du peuple, la consécration du droit universel, et les nombreuses révolutions qui ont inéluctablement renforcé l'esprit démocratique dont l'Etat est devenu la valeur refuge.

Exporté en Afrique, l'Etat ne sera ni l'expression de la volonté du peuple, ni le reflet des organisations politiques locales. Encore moins le reflet des consciences autochtones. L'Etat s'y implante alors comme un instrument de domination des peuples colonisés par l'exportateur du concept, le Colon (Portait du colonisé suivi de Portrait du colonisateur). Toute la littérature des années soixante insiste sur cette part coercitive de l'Etat colonial qui a vu dans le colonisé un pur objet, un non-citoyen, c'est-à-dire un individu ne pouvant jouir du droit universel. Cette réflexion coloniale de l'Etat en Afrique a produit un

imaginaire d'airain : l'Etat, c'était toujours déjà l'autre, le Blanc et son sur-pouvoir: celui qui vainc sans avoir raison (L'aventure ambiguë).

Cet imaginaire s'est d'autant plus renforcé dans les années soixante que les masses populaires africaines ont vécu les indépendances du dehors: celles-ci sont d'abord présentées comme une conquête des élites, c'est-à-dire une conquête de ceux qui parlent la langue des Blancs et en épousent la culture intellectuelle.

Ce qui a rendu possible, lointainement, l'avènement de l'Etat en Europe, ce n'est pas seulement le rôle des intellectuels dans l'éducation des masses populaires, mais le résultat final de cette éducation: la conscience historique fédératrice (Jean Ziegler). Les leaders africains plutôt enclins à fonder cette conscience historique ont été assassinés (Lumumba, Boganda, N'Krumah, etc.). Le rôle des néo-dirigeants des Etats africains s'est confiné à exercer la violence et la brutalité de l'Etat colonial (Les soleils des indépendances), d'autant plus que violence et brutalité sont devenues l'émanation et la volonté occidentales (À l'épreuve du pouvoir, La Françafrique, etc.).

L'imaginaire colonial de l'Etat en Afrique n'en est sorti que plus que renforcé. L'échec démocratique des années 1990 a aussi contribué à nourrir ce sentiment. L'Etat, c'est toujours les autres, avec leur sur-pouvoir politique et économique plutôt tourné vers l'Europe. Ainsi, la damnation populaire et la violence comme forme d'existence de l'Etat ont été perçues comme consubstantielles à l'Etat post-colonial. Lequel s'est volontairement enfermé dans sa survie politique. L'Etat en Afrique a ainsi perdu sa force symbolique, essentiellement parce que les élites qui l'incarnent n'ont jamais su le construire que par des querelles de pouvoir bien secondaires (Refonder l'Etat au Gabon). L'incapacité des Africains à raffermir les idéaux des penseurs de l'Etat en Europe, d'une part, et d'autre part, leur incapacité à se soumettre à la force des idées, donnent au Gabon, la vacance de l'éthique politique, de la morale des institutions. Elle secrète, en effet, dans l'imaginaire populaire la vision d'un Etat impossible à construire. D'autant plus impossible à construire que les signes marquant sa toute puissance sont déconstruits par ses propres représentants. Le principe du vivre ensemble réduit au néant par l'écrasement du droit universel a fait émerger l'idée d'un Etat post-colonial nébuleux, d'un Etat post-colonial Léviathan, dans lesquels individualités se substituent au droit.

238 Leur morale devenant la culture évidente du peuple. L'imaginaire de l'Etat

post-colonial coercitif et nébuleux s'est d'autant plus enraciné en Afrique subsaharienne qu'il a entraîné une démission, une non-adhésion au projet du vivre ensemble porté par la notion d'Etat. Et cela engendre, en plus, une profonde méfiance à la politique et ses symboles. La promesse d'égalité devant le droit et la préservation de cette éthique dégradée, la vie politique et sociale s'y réalise désormais dans une dramaturgie dans laquelle tout devient figuratif, c'est-à-dire régi par le non-Sens, la désincarnation des hommes et de l'Etat.

La re-fondation de l'Etat, avant d'être une affaire idéologique, voire politique, devrait d'abord être une affaire humaine. Elle s'attellerait à reconstruire les identités brisées par ses pratiques, restaurer les identités individuelles et valoriser la citoyenneté, en raturant fortement l'imaginaire d'airain de l'Etat post-colonial installée dans les consciences populaires. Cette bataille serait encore plus violente que la simple question de l'application du droit, de la restauration de la justice et de la bonne gouvernance économique qui, elle, n'est assujettie qu'à la capacité d'ouverture politique. En d'autres termes, c'est la primauté de l'homme dans les systèmes qu'il faudrait re-fonder. De sorte que le système puisse conjuguer cohérence propre et adhésion populaire. Toute chose nécessaire à sa perfectibilité. Ce qui aboutit, paradoxalement, à la conclusion suivante : la re-fondation de l'Etat au Gabon passerait par une déconstruction lucide de l'Etat colonial-post-colonial, de ses infrastructures et de sa morale. Autant que par un bilan humain de la post-colonie gabonaise. On postulerait donc pour une re-définition de l'Etat et de sa re-présentation symbolique et imaginaire. "L'espoir d'un troisième âge du pluralisme" démocratique auquel rêve Flavien Enongoué, dans notre contexte, pourrait passer par cette voie.